

Réunion des animateurs de SAGE des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

Lundi 21 novembre 2022
(10h-17h – à l'agence de l'eau à Lyon)

Synthèse des échanges

Liste des participants en annexe n°1

1/ Introduction et tour de table

Kristell ASTIER-COHU, directrice du département de la connaissance et de la planification, agence de l'eau
Didier PITRAT, chef de Pôle Délégation de bassin, DREAL AURA

Tour de table participatif pour mieux se connaître

2/ Actualités nationales et de bassin

Claire MORAND et Diane SANTENS

- Projet de réforme nationale des SAGE suite à l'étude évaluative

Les échanges en séance portent en particulier sur le lien à renforcer entre SAGE et aménagement du territoire. Le directeur du SAGYRC souligne que pour renforcer ce lien, la réforme des SAGE devrait être portée par la DEB et la DHUP au niveau national. Il est confirmé que la DHUP sera bien associée à la réforme.

Les représentants des territoires de SAGE en émergence sur la Durance et l'Yzeron souhaiteraient plus de souplesse pour la délimitation du périmètre et la constitution de la CLE, notamment pour intégrer à la CLE des acteurs extérieurs au périmètre mais alimentés par la ressource en eau de ce périmètre.

Plusieurs animateurs de SAGE font état de retours d'expérience réussis en matière d'intégration des enjeux des SAGE dans les SCOT, même si leurs périmètres sont différents. Cela nécessite de développer des habitudes de « travailler ensemble », d'associer des représentants des SCOT à la CLE.

Suite à une question, il est confirmé que le niveau national n'envisage pas de modifier le statut des CLE en PPA (personne publique associée) sur les documents d'urbanisme. Il est rappelé que les EPTB et EPAGE sont devenus PPA pour ce qui concerne les SCOT depuis la loi « Climat et résilience ».

Suite à des questions et remarques en séance, la version définitive de la délibération adoptée par le CNE sur le projet de réforme des SAGE sera transmise aux animateurs. Certaines formulations initiales sur « l'encadrement des SAGE » et le conditionnement des aides financières des agences de l'eau ont effectivement été assouplies.

- Principaux enseignements du stage d'Edwina Ebner sur la mise en œuvre opérationnelle des SAGE

Il paraîtrait intéressant de prendre en compte les enjeux des SAGE dans la priorisation du plan de contrôle des services de l'Etat.

L'intérêt de prévoir des interventions/présentations des SAGE en MISEN est partagé. C'est une pratique à développer, en prenant l'attache de l'interlocuteur habituel du SAGE en DDT.

3/ Démarches prospectives

- Présentation du projet de note « SDAGE et prospective »

Olivier GORIN, département de la connaissance et de la planification, agence de l'eau

Sur le bassin versant de l'Hérault, une démarche prospective va être lancée dans le cadre de la révision du SAGE. Un accompagnement par le monde de la recherche est envisagé dans ce cadre.

Ce territoire fait également l'objet d'un PTGE qui doit intégrer une dimension prospective. Une question d'articulation des démarches est ainsi posée : une mutualisation des démarches prospectives est plutôt à favoriser, en identifiant clairement les 2 objectifs et en prévoyant un focus particulier sur le sujet de la gestion quantitative de la ressource.

L'agence de l'eau indique qu'un projet d'accompagnement de territoires par l'INRAE sur la prospective est en cours au niveau national. Ses résultats seront partagés quand ils seront disponibles.

Le SMAVD signale également qu'il participe au projet Life Eau et Climat, dans le cadre duquel un livre blanc est en préparation sur la prospective.

- Présentation de la démarche prospective « SAGE Drôme 2050 »

Claire PETITJEAN, syndicat mixte de la rivière Drôme

Suite à la présentation du SAGE Drôme, les échanges en séance portent en particulier sur les modalités d'animation et de concertation à mettre en œuvre dans le cadre d'une telle démarche prospective. Il apparaît important de s'intéresser, au-delà des postures habituelles, à la perception humaine du diagnostic des effets attendus du changement climatique. Cette perception doit être partagée pour parvenir à susciter des changements de comportement. Les scénarios prospectifs ont vocation à être construits par les acteurs du territoire dans le cadre d'ateliers de concertation. L'appui d'un animateur extérieur à la structure porteuse du SAGE s'avère pertinent, sous réserve de bien cadrer les compétences et les modalités d'intervention attendues.

L'agence de l'eau informe que dans le cadre de la révision du Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC), des cartes de vulnérabilité des territoires au changement climatique vont être produites à une échelle plus précise que dans le plan précédent. Ces cartes, qui seront disponibles mi-2023, pourront être utilisées en appui des démarches prospectives menées sur les territoires.

4/ Animation territoriale des SAGE entre attentes locales et attentes supra

- Format world-café

Voir les matrices de synthèse des 6 tables du world-café en annexe n°2.

- Présentation du projet de grille d'analyse de la compatibilité des SAGE avec le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027 – Claire MORAND

Certains animateurs s'interrogent sur le niveau de prescription du SDAGE et sur l'obligation pour un SAGE de traiter l'ensemble des enjeux. Ils soulignent le fait que le SAGE est un projet de territoire, construit par les acteurs locaux pour répondre aux enjeux qu'ils ont identifiés.

En réponse, il est précisé qu'effectivement, le rapport de compatibilité s'imposant aux SAGE vis-à-vis du SDAGE s'analyse globalement et admet de ne pas respecter en tout point les dispositions du SDAGE si cela ne remet pas en cause ses objectifs et orientations. Aussi, la grille d'analyse proposée ne vise pas à établir une réponse affirmative ou négative sur la compatibilité d'un SAGE à chacune des dispositions du SDAGE mais plutôt à constituer un outil d'appréciation globale permettant de situer le SAGE au regard des attendus du SDAGE 2022-2027 et d'alimenter les réflexions, en particulier dans la perspective de révision de SAGE à court ou moyen terme.

Il n'y a donc pas de sujet obligatoire mais des sujets d'enjeux pointés par le SDAGE, que les CLE doivent prendre en compte pour étudier l'opportunité de définir des mesures de gestion adaptées à leur territoire. Il est en outre rappelé que le SDAGE a été construit avec les acteurs locaux, sur la base d'une large concertation technique et politique. Il reconnaît en particulier la nécessaire adaptation du contenu de chaque SAGE aux enjeux de son territoire, à l'issue du processus de concertation mené par la CLE.

Il est précisé que cette grille n'a pas vocation à être utilisée par le comité d'agrément, qui utilise déjà une grille plus synthétique.

5/ Préservation des zones humides dans les SAGE

- Rappel des principaux messages du SDAGE et de la portée de l'outil SAGE pour la préservation des zones humides, guides existants – Claire MORAND et Diane SANTENS

- Retour d'expérience du bassin versant de l'Aude
Jérôme DEFROIDMONT, SMMAR EPTB Aude

Ce retour d'expérience montre l'intérêt d'engager un plan de gestion stratégique des zones humides sur un territoire faisant déjà l'objet de dispositions et de règles de SAGE, pour redynamiser la thématique, valoriser les connaissances acquises depuis l'adoption des SAGE, construire une vision et une stratégie globale concertée avec l'ensemble des acteurs sur les actions à engager pour préserver, gérer et restaurer les zones humides et leurs fonctions à l'échelle d'un bassin versant.

Les acteurs de l'urbanisme sont en particulier associés à la démarche pour renforcer la prise en compte et la préservation des zones humides dans leurs documents.

Un prestataire accompagne la communication sur la démarche.

6/ Conclusion

Remerciements de l'ensemble des intervenants et participants.

Une réunion des présidents de CLE devrait être organisée en 2023.

Clôture de la réunion.

Annexe n°1 : liste des participants

NOM	Prénom	SAGE ou structure
BAILLE	Emilie	SAGE Fresquel
BALUFIN	Etienne	SAGE Basse Vallée de l'Aude
BAR	Marie	SAGE de l'Arve
BARBIER DODANE	Amélie	SAGE Haut Doubs Haute Loue
BATUT	Sandrine	SAGE Lez
BLANC-CONTET	Amélie	SAGE Basse Vallée de l'Ain
BOILLIN	Nicolas	SAGE Vouge
BOUISSOU	Nadia	SAGE Bièvre Liers Valloire
CHAMPAULT	Mathieu	SAGE de l'Est Lyonnais
CONSTANTIN-BERTIN	Christel	SAGE Bièvre Liers Valloire
CUILLERET	Anne-Line	SAGE Camargue Gardoise
DEFROIDMONT	Jérôme	SAGE Haute Vallée de l'Aude
DESAGHER	Véronique	EPTB - Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance
HERVE	Matthieu	SAGYRC - Syndicat intercommunal du bassin de l'Yzeron
LAMBERT	Hélène	SAGE Allan
LEBLANC	Béatrice	SAGE Basse Vallée de l'Ain
PASQUWELAGE	Thilini	InterCLE Vouge-Ouche
PETITJEAN	Claire	SAGE Drôme
PROUST	Cédric	SAGE Calavon-Coulon
REDON	Charlotte	SAGE Vistre Nappes Vistrenque et Costières
RICHARD	Elisa	SAGE Gardons
VIART	Pascal	SAGE Ouche
VIVIER	Christophe	SAGE Hérault

NOM	Prénom	Structure
ASTIER-COHU	Kristell	Agence de l'eau RMC - DCP
BARRERA	Anahi	Agence de l'eau RMC - Délégation de Montpellier
BATLLE	Frédérique	DREAL d'Occitanie
BULLICH	Aglaé	Agence de l'eau RMC - DCP
CHAMBAUD	François	Agence de l'eau RMC - DCP
DUBUIS	Julien	Agence de l'eau RMC - DCP
GORIN	Olivier	Agence de l'eau RMC - DCP
LANGON	Marion	OFB
MORAND	Claire	Agence de l'eau RMC - DCP
PITRAT	Didier	DREAL - Délégation de bassin - Rhône-Méditerranée
PORTERET	Vincent	Agence de l'eau RMC - Délégation de Besançon
PRESSUROT	Anne	Agence de l'eau RMC - DPI
SANTENS	Diane	DREAL - Délégation de bassin - Rhône-Méditerranée
SENACQ	Géraldine	Agence de l'eau RMC - Délégation de Lyon
TIXIER	Célia	Agence de l'eau RMC - DCP
VEROT	Marc	Agence de l'eau RMC - Délégation de Lyon
ZOULALIAN	Franck	Agence de l'eau RMC - Délégation PACA et Corse

Annexe n°2 : synthèse des tables du world-café

Problématique générale : Comment animer une démarche de SAGE répondant aux attentes locales et attentes supra (DCE, SDAGE...) sans les opposer ?
Table 1 : Comment travailler avec les élus ?
Propositions de solutions à retenir
Organiser des sorties terrain ou des repas
Mobiliser des élus relais
Favoriser l'écoute (faire s'exprimer les élus sur leur ressenti en utilisant des outils adaptés)
Conditions de réussite à retenir
Impliquer les élus et sortir du discours technique (les élus parlent aux élus)
Temps à investir
Maturité de la relation, confiance, relation animateur-président de CLE à soigner
Point de vigilance à retenir
Présence des élus
Connaissance politique du jeu d'acteurs pour trouver le bon élu relais
Valider la démarche par le Président, doser les outils d'écoute et d'expression en fonction des élus et des enjeux

Problématique générale : Comment animer une démarche de SAGE répondant aux attentes locales et attentes supra (DCE, SDAGE...) sans les opposer ?

Table 4 : Comment travailler avec les élus ?

Propositions de solutions à retenir

Formation/communication auprès des élus (connaissances de base, thématiques spécifiques) avec utilisation d'outils type plaquettes, questionnaires, vidéos...

Sensibiliser les élus au-delà de la CLE (conseils communautaires par ex), trouver d'autres cadres

Conditions de réussite à retenir

Répondre aux attentes des élus (formation, information...) et cibler les thématiques qui les intéressent

Valoriser les résultats des actions mises en œuvre pour favoriser les échanges (visites de terrain par exemple, y compris sur d'autres territoires)

Point de vigilance à retenir

Besoin de clarifier/valoriser le rôle des élus au sein de la CLE au regard du temps consacré (sans indemnisation)

Difficultés pour les élus multi-casquettes (positionnements parfois incohérents sur le même sujet)

Problématique générale : Comment animer une démarche de SAGE répondant aux attentes locales et attentes supra (DCE, SDAGE...) sans les opposer ?

Table 2 : Comment travailler avec les usagers et citoyens ?

Propositions de solutions à retenir

Stratégie de communication validée pour sensibiliser les usagers et citoyens

Si territoire mature, engager une démarche de participation citoyenne

Conditions de réussite à retenir

Communiquer sur les enjeux du territoire

Maturité de la CLE

Point de vigilance à retenir

Validation politique préalable à la communication et/ou aux projets participatifs

Problématique générale : Comment animer une démarche de SAGE répondant aux attentes locales et attentes supra (DCE, SDAGE...) sans les opposer ?

Table 5 : Comment travailler avec les usagers et citoyens ?

Propositions de solutions à retenir

Le terrain pour le terrain : organiser des visites et recueillir des témoignages de paroles locales

Utiliser l'actualité comme vecteur de promotion de l'outil SAGE

Conditions de réussite à retenir

Approcher de manière globale le fonctionnement du territoire (tout est imbriqué, ne pas se limiter à une seule entrée)

Adapter les outils aux cibles (variété des supports et des formats)

Point de vigilance à retenir

Connaissances des usagers et citoyens sur la portée de l'outil SAGE (visibilité et lisibilité)

Problématique générale : Comment animer une démarche de SAGE répondant aux attentes locales et attentes supra (DCE, SDAGE...) sans les opposer ?

Table 3 : Comment travailler avec les services de l'Etat et de l'agence de l'eau ?

Propositions de solutions à retenir

Collaboration et rencontres techniques avec les services de l'Etat en charge de l'urbanisme et de l'instruction des dossiers

Préparer les messages importants à porter en CLE avec les services de l'Etat et de l'agence de l'eau

Conditions de réussite à retenir

Maintenir le lien (continuité), avoir des échanges réguliers

Disposer de moyens humains suffisants

Point de vigilance à retenir

Certains dossiers ne sont pas soumis à l'avis de la CLE

Problématique générale : Comment animer une démarche de SAGE répondant aux attentes locales et attentes supra (DCE, SDAGE...) sans les opposer ?

Table 6 : Comment travailler avec les services de l'Etat et de l'agence de l'eau ?

Propositions de solutions à retenir

Co-construction, échanges permanents avec les services, renforcer l'articulation, construire une relation de confiance

1 référent SAGE en DDT

Conditions de réussite à retenir

Portage politique auprès du Préfet

Clarification des rôles, le qui fait quoi ?

Point de vigilance à retenir

Moyens humains et financiers